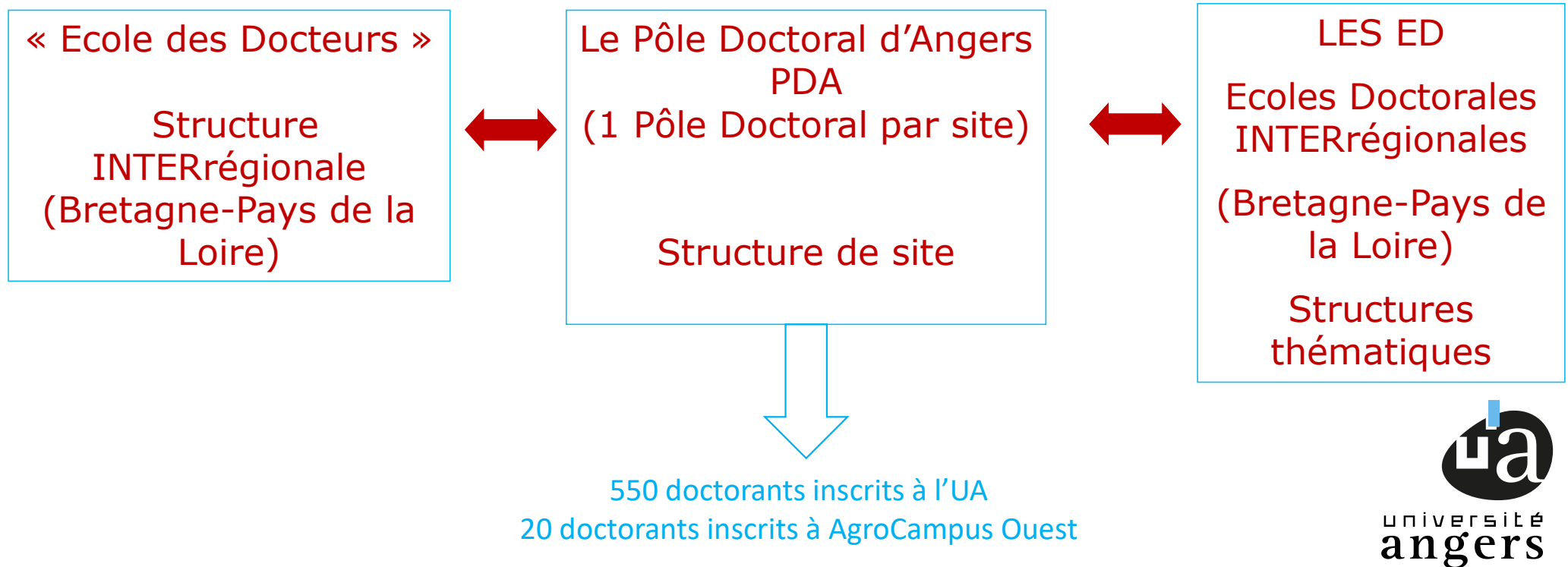


Réunion de rentrée du Pôle Doctoral d'Angers (18 novembre 2020)

Emmanuelle GESLIN, Directrice du Pôle Doctoral d'Angers

- Structure de la formation doctorale
- Convention de formation
- Présentation de différentes structures pouvant vous accompagner

Structure de la formation doctorale



11 Ecoles Doctorales

- ED EGAAL : Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation
- ED STT : Sociétés, Temps, Territoires **seule ED portée par UA**
- ED SML : Sciences de la Mer et du Littoral
- ED : MathSTIC
- ED BS : Biologie Santé
- ED 3M : Matière, Molécules , Matériaux
- ED ALL : Arts, Lettres, Langues
- ED EDGE : Sciences Economiques et sciences De Gestion
- ED DSP : Droit et Science Politique
- ED ELICC : Education, Langages, interactions, Cognition, Clinique
- ED SPI : Sciences pour l'Ingénieur

Interface de gestion

AUJOUR-
D'HUI

Gestion de votre parcours sur **Lunam Docteur**

DEMAIN

Gestion de votre parcours sur **Améthis**
(mise en fonctionnement début année 2021)

Les ED et Pôles Doctoraux

Ecole Doctorale
1 Directeur
+ 1 Directeur adjoint par site

1 gestionnaire d'ED
(PDA seulement pour STT)

- Organiser les instances et le suivi des indicateurs de l'ED (conseil de l'école doctorale, commissions « thèse » pour recrutement, validation des dossiers de réinscription...)
- Mettre en œuvre l'offre de **formation disciplinaire** de l'ED
 - planifier les sessions de ces formations
 - Valider les formations disciplinaires de leur catalogue

+

1 gestionnaire de site (PDA)

- Assurer l'accueil des doctorants du site, le suivi de leur scolarité (de l'inscription jusqu'à la soutenance de thèse et l'édition du diplôme)
- Mettre en œuvre l'offre de **formation transversale**
- Participer à l'organisation des événements (réunion de rentrée du Pôle, Ma thèse en 180's, remise de diplômes...)

Les contacts à retenir...

ED STT - ED portée par UA

Directeur : P. Marcilloux (UA)
Gest° de direction : M. Ferrer (PDA)
Gest° de site : M. Ferrer (PDA)

ED ALL

Directrice : A. Goarzin
Directeur adjoint : C. Auroy (UA)
Gest° de direction : J. Bisson
Gest° de site : B. Brou-Mallet (PDA)

ED BS

Directeur : L. Beck
Directeur adjoint : F. Boury (UA)
Gest° de direction : H. Tourigny
Gest° de site : N. Lotodé (PDA)

ED DSP

Directeur : J-R. Binet
Directeur adjoint : J. Hautebert (UA)
Gest° de direction : M. Meudic
Gest° de site : N. Lotodé (PDA)

ED EDGE

Directeur : E. Malin
Directeur adjoint : D. Peyrat-Guillard (UA)
Gest° de direction : H. Jean
Gest° de site : N. Lotodé (PDA)

ED EGAAL

Directeur : Y. Outreman
Directeur adjoint : A. Vian (UA)
Gest° de direction : I. Baumgarten
Gest° de site : N. Lotodé (PDA)

ED ELICC

Directeur : C. Cornu
Directeur adjoint : D. Le Gall (UA)
Gest° de direction : E. Chassagne
Gest° de site : B. Brou-Mallet (PDA)

ED MathSTIC

Directeur : C. Viho
Directeur adjoint : S. Loiseau (UA)
Gest° de direction : E. Cottrel
Gest° de site : N. Lotodé (PDA)

ED SML

Directrice : C. Meur Férec
Directeur adjoint : H. Howa (UA)
Gest° de direction : E. Bondu
Gest° de site : M. Ferrer (PDA)

ED 3M

Directeur : F. Calvayrac
Directeur adjoint : P. Frère (UA)
Gest° de direction : G. Martin
Gest° de site : B. Brou-Mallet (PDA)

ED SPI

Directeur : A. Loukili
Directeur adjoint : D. Bigaud (UA)
Gest° de direction : M-L. Champin
Gest° de site : K. Couturier (PDA)

Vos contacts au PDA

Emmanuelle GESLIN

Directrice du Pôle doctoral d'Angers

Jean-François BRUGGEMAN

Responsable administratif du Pôle doctoral d'Angers

Karine COUTURIER

Responsable des soutenances

Gestionnaire de site de l'ED SPI

Manuel FERRER

Gestion de direction de l'ED STT

Gestionnaire de site ED SML

Brigitte BROU-MALLET

Gestionnaire de site des ED ALL – ED ELICC – ED 3M

Gestion des formations du PDA

Nicole LOTODÉ

Gestionnaire de site des ED BS-
MathSTIC - DSP –EGAAL - EDGE

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>

Nos bureaux se situent à la présidence de l'université, campus st Serge, 40 rue de Rennes, 2^{ème} étage



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

**DOSSIER DE CANDIDATURE A
LA PRÉPARATION D'UN DOCTORAT**

CHARTE DU DOCTORAT

Cette charte à laquelle est annexée la convention de formation est signée par le doctorant et le(s) directeur(s) de thèse et visée par l'École Doctorale et l'établissement puis est conservée par l'école doctorale. Des copies numérisées sont remises au doctorant, aux directeur(s) de thèse, à l'établissement d'inscription et à l'École des Docteurs.*

ANNEXE À LA CHARTE DU DOCTORAT : CONVENTION DE FORMATION

L'arrêté du 25 mai 2016 fixe le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. Ce texte prévoit en application de la charte du doctorat la mise en place d'une convention de formation qui a pour objectif le suivi du doctorant pendant la durée de son doctorat.

Convention de formation

- Descriptif succinct du projet de thèse
- **Statut professionnel du doctorant**
- **Conditions de financement du doctorant**
- **Calendrier du projet de recherche**
- Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement du doctorant (-> règlement de l'ED)
- Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)
- Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche
- Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche (-> Règlement de l'unité de recherche)
- Projet professionnel du doctorant
- Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel

Votre statut en tant que doctorant.e ?

Employeur UA : **Contrat doctoral**

(salaire minimum de 1758 euros brut)



Financement spécifique obligatoire

3 ans

Statut permettant d'accéder aux activités complémentaires (DCACE)

Autre employeur : **Salarié.e**

combiner un emploi et la formation
doctorale



Pas de financement spécifique

6 ans

Statut ne permettant pas d'accéder au DCACE mais possibilité
de faire des vacances

Allocataire



Autres sources de financement (salaire inf. 1758 euros brut)

3 ou 6 ans selon temps complet ou partiel

Possibilité de faire des vacances sous certaines conditions

Doctorant.e CIFRE

(Convention Industrielle de
Formation par la Recherche)



En contrat de travail avec une entreprise (Mission recherche)

Financement spécifique obligatoire

3 ans

Statut ne permettant pas d'accéder aux activités
complémentaires



université
angers

Convention de formation

- Descriptif succinct du projet de thèse
- Statut professionnel du doctorant
- Conditions de financement du doctorant
- Calendrier du projet de recherche
- **Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement du doctorant** (-> règlement de l'ED)
- **Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)**
- Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche
- Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche (-> Règlement de l'unité de recherche)
- Projet professionnel du doctorant
- Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel

Encadrement et suivi de la thèse

- Le. la doctorant.e a droit à un encadrement personnel de la part de son sa directeur.rice de thèse. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial.
- Le.la doctorant.e s'engage à remettre à son.sa directeur.rice de thèse autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires du laboratoire.
- Pour aider le.la directeur.rice de thèse, un Comité de Suivi Individuel (CSI), est institué pour chaque doctorant.e.

Ce comité a notamment la charge d'évaluer annuellement la progression des travaux de recherche du doctorant.

Extrait de la Charte du doctorat

Convention de formation

- Descriptif succinct du projet de thèse
- Statut professionnel du doctorant
- Conditions de financement du doctorant
- Calendrier du projet de recherche
- Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement du doctorant (-> règlement de l'ED)
- Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)
- **Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche**
- **Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche**
(-> Règlement de l'unité de recherche)
- Projet professionnel du doctorant
- Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel

Convention de formation

- Descriptif succinct du projet de thèse
- Statut professionnel du doctorant
- Conditions de financement du doctorant
- Calendrier du projet de recherche
- Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement du doctorant (-> règlement de l'ED)
- Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)
- Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche
- Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche
(-> Règlement de l'unité de recherche)
- **Projet professionnel du doctorant**
- **Parcours individuel de formation en lien avec ce projet personnel**

La formation doctorale

Pour être autorisé.e à soutenir, il est obligatoire d'avoir suivi :

- **100 h de formations** réparties sur 3 ans (sauf cas particuliers)
- Une formation à **l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**
- Constituer **un Portfolio**

Le portfolio

Le portfolio du doctorant comprendra la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant enseignement, diffusion de la culture scientifique ou transfert de technologie.

Le portfolio vise à **valoriser les compétences** qu'il a développées pendant la préparation du doctorat. Il est mis à jour régulièrement par le/la doctorant.e

Une formation au portfolio figure au catalogue.

Elle se déroulera au mois de mai 2021

La formation doctorale

- Une formation à **l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**
- ✓ En présentiel à Angers, sous forme de séminaires et d'ateliers
- ✓ Individuellement, sous forme de MOOC
- ✓ En visioconférence, par l'Ecole des Docteurs

La formation doctorale à travers les formations transversales et disciplinaires

100 h de formations réparties sur 3 ans

deux catégories de formations sont proposées :

- ✓ **Formation transversale** ou **complémentaire** (Pôle Doctoral) | inscription sur Lunam docteur
- ✓ **Formation disciplinaire** ou **scientifiques** (Écoles doctorales) | Inscription sur Lunam docteur ou auprès de votre Ed

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

Répartition des formations transversales et disciplinaires par EDs

Organisées par le PDA



Organisées par votre ED



<https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

Vérifier toutefois votre règlement intérieur d'ED, des précisions ou des modifications peuvent être présentes.

ECOLE DOCTORALE	HEURES TRANSVERSALES	HEURES DISCIPLINAIRES	Complément informations
ALL	40h dont la formation à l'éthique de la recherche	60h	
BS	Au - 3 modules = 40 heures	Au - 4 modules = 60 heures	Volume horaire et équilibre entre formations transversales et disciplinaires modulables selon les spécificités de la thèse. Dispense partielle des formations scientifiques possibles pour CIFRE, cotutelles, salariés.
DSP	100 heures sans répartition précise		Pas plus de 40 heures en hors catalogue.
EDGE	maxi 70h	Minimum 30h	100 h au cours des trois premières années. Dispense de 30 heures pour les doctorants en CIFRE ou salariés sur heures transversales
EGAAL	40 h	60 h	Modulation possible selon les spécificités de la thèse (co-tutelle, CIFRE). Deux formations obligatoires (éthique scientifique et journée des docteurs de l'ED). Tableau d'équivalence (sur le site de l'ED) pour les activités hors catalogue.
ELICC	60 h	40 h	Modulation possible suivant spécificités de la thèse préparée et du projet du doctorant

MATHSTIC	40 h au -	40h au -	Complément de 20 h libre obligatoire
SML	100 h		L'ed SML pourra délivrer une dispense partielle des formations scientifiques si vous êtes en cifre, cotutelle ou salarié. Le doctorant est responsable de son portfolio. Convention de formation à tenir à jour. Formation à la pédagogie nécessaire en fonction du projet du doctorant.
SPI	60h	40h	Modulation de 10 h possible de l'une à l'autre des catégories
STT	40 crédits horaires dont formation à l'éthique	60 crédits horaires	Modulation possible suivant spécificités de la thèse préparée et du projet du doctorant. Dérogation partielle possible sur les heures scientifiques pour les doctorants salariés (sauf contrats doctoraux) et les doctorants en cotutelle (décision STT).
3M	40 h minimum sur 100 h		Modulation possible suivant spécificités de la thèse préparée et du projet du doctorant.

Pour plus de renseignements, se référer au règlement intérieur ou aux annexes de votre école doctorale.

L'offre de formation du PDA

Tout au long de votre thèse, vous pouvez choisir dans le [catalogue en ligne](https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html) de formations du PDA, les formations qui vous intéressent dans les thèmes suivants :

- Se former à l'enseignement - **ES**
- Créer son entreprise et développer ses connaissances de l'entreprise et des organisations - **EE**
- Communiquer, manager, et gérer un projet - **COM, MGT, GDT**
- Renforcer sa culture scientifique interdisciplinaire - **CULT**
- Maîtriser l'information scientifique et technique : outils et méthodes - **IST, ETH**
- Préparer sa poursuite de carrière - **PC**
- Développer ses compétences en langue étrangère - **LAN**
- Se former à la programmation et aux outils informatiques - **NUM**

<https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

L'offre de formation du PDA

Pour les doctorant.e.s étrangers qui ne parlent pas bien le français :

Le **CeLfe** (Centre de Langue française pour étranger) propose en début de semestre des cours de français.

Formation gratuite dont les heures effectuées sont validées par le Pôle doctoral sur la base de l'attestation fournie par le CeLfe et déposée sur vos formations hors catalogue transversales.

Page sur le site web de l'UA : <http://www.univ-angers.fr/fr/international/venir-a-l-universite/pour-apprendre-le-francais.html>

Comment s'inscrire aux formations ?

Impératif de vous inscrire sur le logiciel même pour les formations obligatoires

La gestion et le suivi des formations transversales et disciplinaires sont assurés par l'application régionale "**LUNAM DOCTEUR**" (Ludoc). Un guide en ligne vous présente l'application (https://www.doctorat-bretagneloire.fr/pdf/fiche_unam_doct_etudiant_inscrit.pdf)

Signification des intitulés courts des formations sur Lunam Docteur :

Se former à l'enseignement (**ES**), Créer son entreprise et développer ses connaissances de l'entreprise et des organisations (**EE**), Communiquer, manager, et gérer un projet (**COM, MGT, GDT**), Renforcer sa culture scientifique interdisciplinaire (**CULT**), Maîtriser l'information scientifique et technique : outils et méthodes (**IST, ETH**), Préparer sa poursuite de carrière (**PC**), Développer ses compétences en langue étrangère (**LAN**), Se former à la programmation et aux outils informatiques (**NUM**)

Après ce code, vous trouverez **PDA pour Pôle doctoral d'Angers** et un numéro de formation.

« PDLM » pour Pôle doctoral Le Mans, « PDNA » pour Pôle doctoral Nantes...)

les formations contenant "EDD" sont gérées par l'Ecole des docteurs (ecole-des-docteurs@doctorat-bretagneloire.fr)



université
angers

Plusieurs statuts après votre inscription

Plusieurs statuts après votre inscription à une formation :

- Candidature (en attente de traitement par le.la gestionnaire)
- désinscrit (par vous-même ou par le.la gestionnaire en cas d'absence prévue)
- Inscrit (quand vous êtes inscrit.e, vous recevez un mail vous le précisant)
- liste d'attente (quand la formation est complète)
- formation validée
- formation non validée

Impératif : Prévenir en cas d'absence prévue le.la gestionnaire de la formation.

Important : vérifier le lieu de la formation

Validation des formations en catalogue (transversales ou scientifiques)

La validation des formations est faite par le.la gestionnaire dont le nom figure sur chacune des formations de Lunam Docteur pour les formations en catalogue (transversales ou disciplinaires).

Pour effectuer la validation, le.la gestionnaire doit être en possession de la liste d'émargement.

En cas de problème technique de Lunam Docteur, contactez un administrateur LUDOC : aide-ld@lunam.fr

Suivi et validation des formations

- Suivi :

- assuré par une feuille d'émargement qui circulera à la fin de chaque session de formation
- consultable par un état récapitulatif des formations suivies en ligne sur LUNAM - **Compte temps Formation** (Imprimable format .pdf)

- Validation :

- chaque formation pourra être validée uniquement si vous avez suivi l'intégralité de la formation (même si vous vous êtes excusés de ne pas assister à tout)

Toute absence non justifiée à une formation limitée en nombre entrainera une interdiction de vous inscrire dans d'autres formations à effectif limité.



Les formations hors catalogues ne sont pas validées par le PDA mais par votre ED : soit par le directeur adjoint de l'ED (sous lunam docteur), soit au moment du CSI (sans validation de Lunam docteur)

Dispense de formation | PDA

Caractère exceptionnel

Conditions de dispense PDA :

- emploi à temps complet
- thèse CIFRE
- séjour à l'étranger (cotutelle)

Formulaire ANNUEL [en ligne](#) à compléter, à faire signer par votre directeur.rice de thèse et à retourner au Pôle pour validation.

<https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations.html>

Adressez vous à votre ED pour solliciter une dispense exceptionnelle partielle de formation scientifique

Évolution de l'offre de formation

AVEC VOUS :

C'est grâce à vos retours que nous pouvons faire évoluer les formations

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera envoyé par mail à la fin de chaque formation que vous aurez suivie de manière à recueillir votre avis sur la formation.

Merci de vos observations et propositions constructives.

Textes de référence

- **arrêté du 25 mai 2016** fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat (mise en place au 1^{er} septembre 2016)

<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/inscription.html>

- **Décret du 29 août 2016** relatif aux doctorants contractuels
- **Arrêté du 29 août 2016** fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel

l'arrêté du 25 mai 2016

Les points à noter :

- Chaque doctorant.e reçoit une formation à **l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**
- Mise en place
 - **comité de suivi individuel (CSI)** pour le.la doctorant.e
- Convention de formation
- Portfolio

Pour vos correspondances

Le Pôle Doctoral suit et accompagne 500 doctorant.e.s tout au long de leur cursus

A l'occasion de chaque correspondance, pensez systématiquement à préciser :

- Vos nom et prénoms
- L'année dans laquelle vous vous trouvez (ou votre année d'inscription)
- votre ED
- Votre laboratoire
- votre n° étudiant

Contactez directement votre gestionnaire de scolarité (tous les contacts par Ed sur le site web :

Inscriptions ED SPI | Soutenances | HDR : Karine COUTURIER

Inscriptions ED ALL - ED ELICC - ED 3M | Formations du PDA : Brigitte BROU-MALLET

Inscriptions ED BS - ED DSP - ED EDGE - ED EGAAL - ED MathSTIC : Nicole LOTODE

Inscriptions ED SML - ED STT : Manuel FERRER

Adresse générique en cas d'urgence : cda@univ-angers.fr

Adresse de messagerie UA

IMPORTANT !!

- Vous bénéficiez d'un compte de messagerie avec une adresse propre à l'Université d'Angers (...@**etud.univ-angers.fr**)
- Toute la communication institutionnelle du Pôle Doctoral (réinscription, soutenance....) et de l'Université d'Angers passera par cette adresse, à l'exclusion de toute adresse personnelle hors de ce domaine.

Présentation de différentes structures pouvant vous accompagner pendant votre thèse

- Pôle Doctoral d'Angers
- Le SUIO-IP
- La cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes, de discriminations et de harcèlement
- Les associations des doctorants de l'UA
- Parenthèse : Association des doctorants -statut loi 1901

SUIO-IP

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion Professionnelle

Le SUIO propose des formations individuelles :

- Booster son CV
- Simuler un entretien

Prendre RDV avec le SUIO, formations comptabilisées comme formations transversales (demander une attestation et les valider en Hors Catalogue)

<https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/formations/catalogue-2020-2021.html>

L'UA accompagne les victimes de violences sexuelles et sexistes, de discrimination et de harcèlement

Afin de lutter contre toutes formes de violences sexuelles et sexistes, de discriminations et de harcèlement, l'UA dispose d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes. Étudiants et personnels, victimes et témoins, si vous êtes confrontés au sein de l'université à ce type d'agissements ou de comportements, contactez cette cellule.

<https://www.univ-angers.fr/fr/universite/strategies-et-grands-projets/egalite/cellule-violences-discriminations-et-harcelement.html>

Représentant.e.s des doctorant.e.s : Jihen Ben Ameer (ED DSP), Rayan Chebbi Giovanetti (ED EDGE)

Association des Doctorants de l'UA

- Aidoc : association interdisciplinaire des doctorants de l'ouest – confluences



asso.aidoc@gmail.com

- ADDE : Association Des Doctorants Etrangers
- ALPhA Asso : association des doctorants en biologie santé - **ALPhA** -
- Association des doctorants de la SFR Quasav

Association des doctorant·e·s étranger·s·es (ADDE)

OBJECTIFS

- **Accueillir** : améliorer l'accueil des doctorant·e·s étranger·e·s et les aider en facilitant leurs démarches d'installation et d'intégration (démarches administratives, découverte de la ville, recherche de logement, la sécurité sociale...)
- **Orienter** : conseiller et répondre aux interrogations des doctorant·e·s étranger·e·s ainsi que les mettre en contact avec les services administratifs concernés (traduction et explication des documents administratifs, etc)
- **Sensibiliser** : Informer sur le statut de doctorant·e·s, son rôle, ses conditions de travail, et les diverses difficultés administratives, financières et psychologiques rencontrées.
- **Sociabiliser** : Faciliter et encourager l'entraide entre les doctorant·e·s étranger·e·s et les doctorant·e·s français·e·s. Proposer des espaces d'échanges de différents formats (séminaires thématiques, soirées festives,..) visant à combattre l'isolement des chercheurs·ses.
- **Valorisation** : organiser des présentations des projets de recherche auprès du public de licence et de master.
- **Créer des liens** entre les réseaux de doctorant.e.s en France et les réseaux de doctorant·e·s à l'étranger, afin de promouvoir l'image et l'insertion professionnelle des doctorant·e·s français·e·s.
- **Cohésion**: rassembler l'ensemble de la communauté universitaire sous des projets communs (journée d'étude, sensibilisation au monde de la recherche, échanges et partages des travaux de recherche).

Association des doctorant·e·s étranger·s·es (ADDE) PROJETS

- Généralisation du passeport talent,
- Projet de l'évènement «Sensibilisation et vulgarisation scientifique» :
 - 1^{er} jour: Présentation des travaux scientifiques des doctorants STT.
 - 2^{ème} jour: Sensibilisation au monde de la recherche à travers une vulgarisation scientifique des travaux des doctorant.e.s

Facebook : ADDE

Mail : adde.angers@gmail.com



Association de Doctorants Association ALPha

Association ALPhA

C'est quoi ?

ALPhA = Angers biology Labs **PhD** Association

Pour les **doctorants** en Biologie-Santé d'Angers (SFR ICAT)

▪ *Pour avoir les infos :*



ALPhA x Biologie Santé



alpha.these@gmail.com

▪ *Pour rejoindre le bureau : n'hésitez pas à nous contacter : 1ères années ++*



Association de Doctorants (SFR QuaSaV)



SFR Quasav

Nos actions

CV/Tech

Offres d'emploi

Administration

Infos pratiques

Contacts

Association des doctorants, docteurs et post-doctorants de la SFR QuaSaV

La thèse

L'après thèse ✓

La vie en Pays de la Loire

Siège social :

42 Rue de Rennes

49100 Angers

France -

mail : associationgreenyd@gmail.com

<https://associationgreenyd.wixsite.com/associationgreenyd-1>



L'association Paren(thèse) Bretagne-Loire

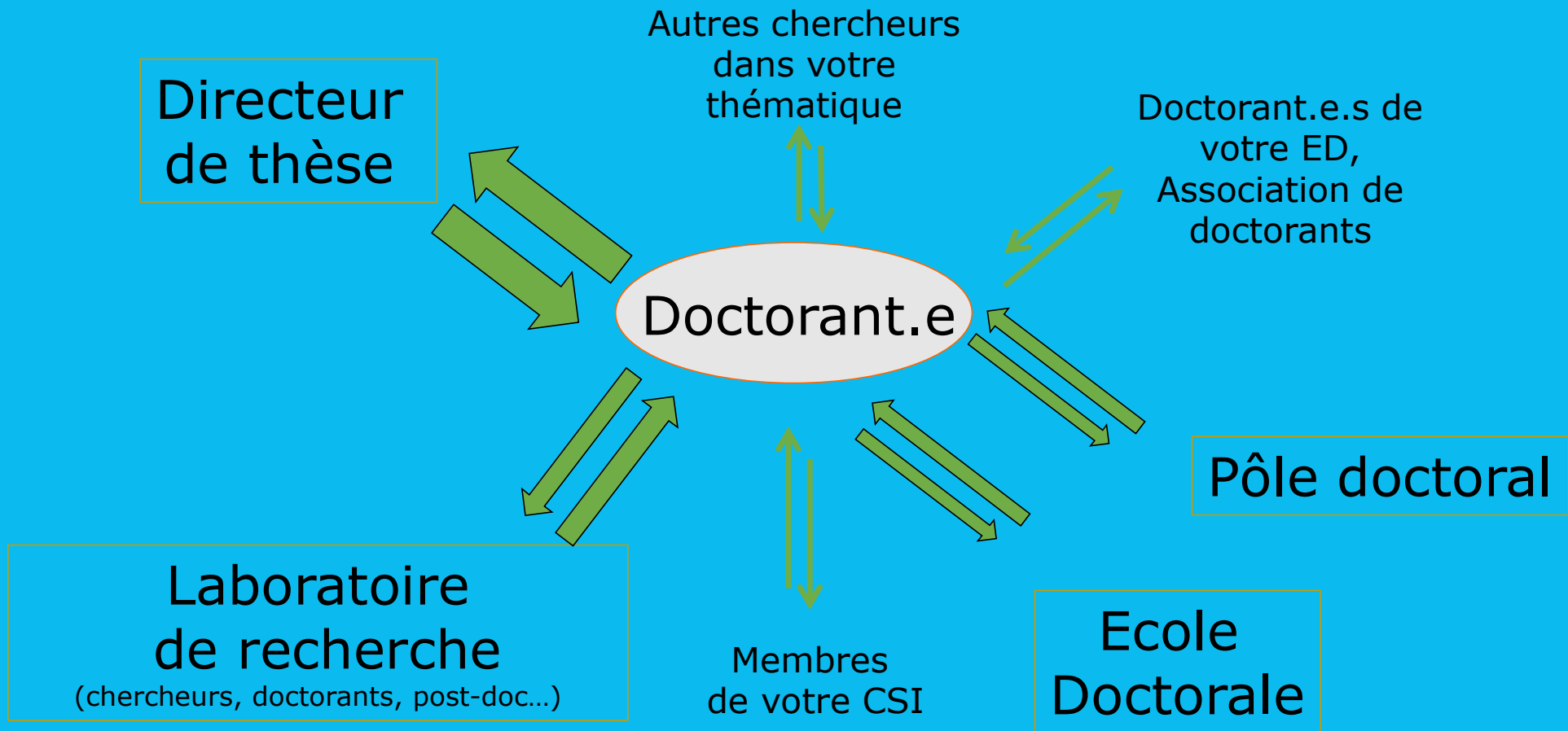
Événements, en présentiel ou en virtuel, organisés par l'association

- ✓ Retraites : séjour de travail encadré (3 jours) pour avancer sur sa recherche en bénéficiant de l'énergie collective et d'un encadrement méthodologique
- ✓ Journées : journée de travail encadré
- ✓ Séminaires : échanges interdisciplinaires sur des présentations réalisées par trois doctorant.e.s pour les aider à avancer dans leur recherche
- ✓ Mini-parenthèse : plateforme sur Facebook pour planifier des sessions de travail entre doctorant.e.s (aujourd'hui, il y a des groupes Skype de travail pour permettre aux étudiant.e.s de travailler ensemble)

Contact: parenthese.grandouest@gmail.com

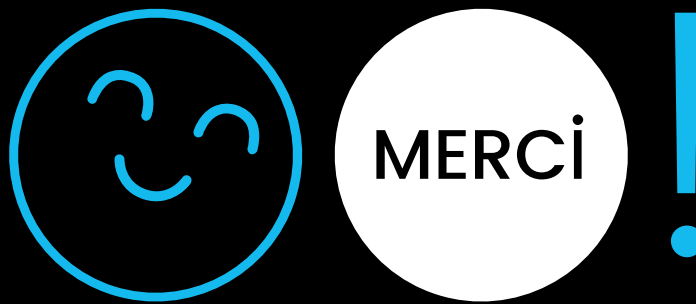
Facebook: Parenthèse Bretagne-Loire

Le doctorat : Des échanges constants...



Dès que l'on pourra en présentiel !

- Rencontre avec les associations
- Présentation des chiffres sur l'insertion des docteurs dans les mondes académique et non académiques



univ-angers.fr